

Pour le département des Yvelines, après 450h (25 ETP) rognées sur les collèges à la rentrée 2004, ce sont encore plus de 600h (34 ETP) qui leur sont retirées pour la rentrée 2006. En 3 ans, cela correspond à un déficit cumulé de plus de 1000h, soit l'équivalent de 60 emplois !

La diminution du H/E touche ainsi 100 collèges sur 116 (86,2%).

La notice d'accompagnement indique pudiquement que certaines mesures sont incluses dans la dotation de base. Bel euphémisme pour signifier qu'elles ne sont, purement et simplement, plus financées :

- Les 4^{ème} AS sont donc condamnées sans que les établissements aient la possibilité de mettre en place des dispositifs à destination des élèves les plus fragiles.
- Pour l'Option grec en 3^{ème}, cette décision signe vraisemblablement sa disparition.
- Pour la DP3h, cela conduit à imposer sa généralisation, sans moyens spécifiques. Nous tenons à rappeler notre opposition à la mise en place d'un enseignement nouveau sans les conditions de sa réussite. Les équipes qui ont un projet doivent être formées et recevoir les moyens nécessaires.

De plus, certains des critères de dotation connaissent une réduction sensible :

- Les 3^{ème} d'Insertion perdent ainsi un tiers de leur moyens ;
- les classes de 5^{ème} et de 4^{ème} voient la disparition d'une demi-heure, c'est-à-dire la moitié de l'heure non affectée qui représentait la seule marge de manœuvre pour permettre d'améliorer les conditions d'étude des élèves.

Enfin, la note de l'Inspecteur d'Académie explique que « *les heures attribuées dans le cadre des projets d'établissement seront données ultérieurement.* » Comment le croire quand on constate que la réserve départementale, qui diminue d'année en année, représente moins de 900h, ce qui suffira à peine aux nécessaires ajustements de rentrée ?

L'IA nous a précisé que 300 heures seraient distribuées dans les semaines à venir sur évaluation (sans aucune transparence) des projets d'établissement. Mais nombre de collèges ne bénéficieront pas de cette dotation complémentaire car, a-t-il été indiqué explicitement, « tous les collèges ne le méritent pas ».

Frédéric LESNE et Bruno MER